

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Ville de SÈVRES, dûment convoqué par arrêté du 14 juin 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 22 présents à la séance,

PRÉSENTS :

M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, M. Olivier HUBERT, Mme Emilie BOZIO-MADE, M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX (à partir du point n°4), M. Philippe HAZARD, M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Françoise RUSSO-MARIE, Mme Martine VAN WENT, M. Jacques VILLEMUR, Mme Marie SANCHO, Mme Louise BOMPAIRE, Mme Caroline BASTIDE, M. Christophe CHABOUD (à partir du point n°10), M. Thomas PARDOUX, Mme Chloé DUCHAUSSOY (à partir du point n°4), Mme Nadia IDORANE, M. Arthur BEAUREPAIRE, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, Mme Catherine CANDELIER, M. Luai JAFF, Mme Lucile GASBER-AAD (jusqu'au point n°27), M. Denis MORON (à partir du point n°11), M. Loïc LASSAGNE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

Mme Pascale FLAMANT donne procuration à M. Olivier HUBERT, M. Vincent DECOUX donne procuration à Mme Anne TEXIER, Mme Assunta MESMIN donne procuration à M. Jacques VILLEMUR, M. Franck-Eric MOREL donne procuration à M. Pascal GIAFFERI, M. Christophe CHABOUD donne procuration à M. Jean-Pierre FORTIN (jusqu'au point n°9), Mme Muriel COHEN donne procuration à Mme Emilie BOZIO-MADE, Mme Marlène DA SILVA donne procuration à Mme Nadia IDORANE, M. Thierno-B NDIAYE donne procuration à M. Philippe HAZARD, M. Jean DUPLEX donne procuration à Mme Catherine CANDELIER, Mme Lucile GASBER-AAD donne procuration à Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ (à partir du point n°28), Mme Dominique BLANCHET donne procuration à Mme Pascale PARPEX (à partir du point n°4)

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Pascale PARPEX (jusqu'au point n°3), Mme Chloé DUCHAUSSOY (jusqu'au point n°3), M. Denis MORON (jusqu'au point n°10), Mme Dominique BLANCHET (jusqu'au point n°3)

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Arthur BEAUREPAIRE a été désigné(e) secrétaire de séance.

Hôtel de Ville
54, Grande Rue
BP 76

92311 Sèvres Cedex

☎ 01 41 14 10 10

📠 01 75 19 41 20

PUBLIÉ PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ET AFFICHÉ LE

05 JUL. 2023

✉ mairie@ville-sevres.fr

🌐 www.sevres.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023

ADOPTÉ à l'unanimité

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023

ADOPTÉ à l'unanimité

DÉMOCRATIE LOCALE

3. **Délibération n°2023/024** : Élection d'un représentant de la Commune au Conseil de Territoire de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil décide, à l'unanimité, ne pas recourir au scrutin secret.

Ont obtenu : Mme Catherine CANDELIER, 5 voix, M. Olivier HUBERT, 26 voix

Est élu M. Olivier HUBERT

DÉVELOPPEMENT DURABLE – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE – MOBILITÉ

4. **Délibération n°2023/025** : Signature d'une convention de partenariat avec le SIGEIF pour la réalisation d'études préalables et la réalisation d'un projet de production d'électricité solaire photovoltaïque

ADOPTÉ à l'unanimité

5. **Délibération n°2023/026** : Attribution de subvention pour l'isolation de toitures d'habitations individuelles

ADOPTÉ à l'unanimité

6. Communication relative à la sobriété énergétique - Bilan d'étape

PRIS ACTE

PUBLIÉ PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ET AFFICHÉ LE

05 JUL. 2023

7. **Délibération n°2023/027** : Vœu, appelant l'Etat, la Région, et le Département des Hauts-de-Seine à inscrire le prolongement de la ligne 12 de métro comme projet prioritaire du futur contrat de plan Etat-Région et du contrat Région-Département

ADOPTÉ à l'unanimité

5 abstentions : M. DUPLEX (pouvoir à Mme CANDELIER),
Mme de LONGEVIALLE-MOULAI
Mme CANDELIER
M. JAFF
Mme GASBER-AAD

8. **Délibération n°2023/028** : Gestion et exploitation de l'enlèvement et de la mise en fourrière des véhicules automobiles de moins de 3,5 tonnes et des deux roues - Procédure de concession de service public - Approbation du choix du délégataire et autorisation donnée au Maire pour signer la convention correspondante

ADOPTÉ à l'unanimité

9. **Délibération n°2023/029** : Activité de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) au titre de l'année 2022

PRIS ACTE

AFFAIRES FINANCIÈRES – ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

10. **Délibération n°2023/030** : Budget communal - Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2022 du budget principal et du budget annexe du parking du Théâtre dressés par le comptable public

ADOPTÉ à l'unanimité

11. **Délibération n°2023/031** : Budget communal - Approbation des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe du parking du Théâtre de l'exercice 2022

En vertu de l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire, s'est retiré au moment du vote. Madame Anne TEXIER a été élue présidente de la séance.

Budget principal ADOPTÉ à la majorité

6 votes contre : M. DUPLEX (pouvoir à Mme CANDELIER),
Mme de LONGEVIALLE-MOULAI
Mme CANDELIER
M. JAFF
Mme GASBER-AAD
M. MORON

Budget annexe du parking du Théâtre ADOPTÉ à la majorité

**5 votes contre : M. DUPLEX (pouvoir à Mme CANDELIER),
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ
Mme CANDELIER
M. JAFF
Mme GASBER-AAD**

1 abstention : M. MORON

- 12. Délibération n°2023/032 : Budget communal - Affectation des résultats de fonctionnement du budget principal et du budget annexe du parking du Théâtre de l'exercice 2022**

Budget principal ADOPTÉ à la majorité

**6 votes contre : M. DUPLEX (pouvoir à Mme CANDELIER),
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ
Mme CANDELIER
M. JAFF
Mme GASBER-AAD
M. MORON**

Budget annexe du parking du Théâtre ADOPTÉ à la majorité

**5 votes contre : M. DUPLEX (pouvoir à Mme CANDELIER),
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ
Mme CANDELIER
M. JAFF
Mme GASBER-AAD**

1 abstention : M. MORON

- 13. Délibération n°2023/033 : Actualisation de divers tarifs municipaux**

ADOPTÉ à la majorité

**4 votes contre : M. DUPLEX (pouvoir à Mme CANDELIER),
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ
Mme CANDELIER
Mme GASBER-AAD**

**2 abstentions : M. JAFF
M. MORON**

M. BEAUREPAIRE ne prend pas part au vote

AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE – JEUNESSE

- 14. Délibération n°2023/034 : Régularisations de factures familles**

ADOPTÉ à l'unanimité

M. BEAUREPAIRE ne prend pas part au vote

PUBLIÉ PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ET AFFICHÉ LE

0 5 JUL. 2023

- 15. Délibération n°2023/035 : Jeunesse – Révision de la grille tarifaire pour les activités de loisirs des 12 à 17 ans**

ADOPTÉ à la majorité

**4 votes contre : M. DUPLEX (pouvoir à Mme CANDELIER),
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ
Mme CANDELIER
Mme GASBER-AAD**

**2 abstentions : M. JAFF
M. MORON**

- 16. Délibération n°2023/036 : Modification des délibérations n°2021/077 du 25 novembre 2021 et n° 2022/056 du 29 septembre 2022 - Revalorisation des tarifs périscolaires**

ADOPTÉ à la majorité

**5 votes contre : M. DUPLEX (pouvoir à Mme CANDELIER),
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ
Mme CANDELIER
M. JAFF
Mme GASBER-AAD**

1 abstention : M. MORON

ASSOCIATIONS

- 17. Délibération n°2023/037 : Approbation d'une convention d'objectifs à conclure avec l'association Sèvres Football Club 92**

ADOPTÉ à l'unanimité

TRAVAUX

- 18. Communication relative aux modalités des nouvelles concertations préalables à l'opération du Cœur de Sèvres**

PRIS ACTE

- 19. Délibération n°2023/038 : Approbation d'un protocole transactionnel avec la société DESMONT TRICOT ARCHITECTES ASSOCIES**

ADOPTÉ à l'unanimité

CULTURE

- 20. Délibération n°2023/039 :** Modification de la délibération n°2017/094 du 14 décembre 2017 relative au déclassement d'ouvrages provenant du fonds de la Médiathèque

ADOPTÉ à l'unanimité

Mme CANDELIER et M. HUBERT ne prennent pas part au vote

INTERCOMMUNALITÉ

- 21. Délibération n°2023/040 :** Rapport annuel au Conseil Municipal sur l'activité du Syndicat Intercommunal, SICESS, pour l'exercice 2021

PRIS ACTE

Mme CANDELIER et M. HAZARD ne prennent pas part au vote

- 22. Délibération n°2023/041 :** Mise à disposition partielle à titre onéreux de services de l'Établissement Public Territorial GPSO auprès de la Ville de Sèvres

ADOPTÉ à l'unanimité

Mme CANDELIER et M. HAZARD ne prennent pas part au vote

- 23. Délibération n°2023/042 :** Mise à disposition partielle à titre onéreux du service « Mission Sécurité et Prévention » auprès de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest

ADOPTÉ à l'unanimité

Mme CANDELIER ne prend pas part au vote

- 24. Délibération n°2023/043 :** Demande d'adhésion au SIGEIF de la commune de Bures-sur-Yvette (Essonne) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz

ADOPTÉ à l'unanimité

HABITAT - LOGEMENT

- 25. Délibération n°2023/044 :** Réitération de garantie d'emprunt à la société CDC HABITAT SOCIAL, attribuée par délibération du 10 février 2015

ADOPTÉ à l'unanimité

Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ ne prend pas part au vote

PUBLIÉ PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ET AFFICHÉ LE

05 JUIL. 2023

26. **Délibération n°2023/045** : Équilibre social de l'habitat - Avenant au Contrat de relance du logement

ADOPTÉ à l'unanimité

ADMINISTRATION COMMUNALE ET RESSOURCES HUMAINES

27. **Délibération n°2023/046** : Médiateur municipal - Rapport d'activité au titre de l'année 2022

PRIS ACTE

28. **Délibération n°2023/047** : Personnel communal - Modification du règlement relatif à la prime d'activité versée aux agents communaux

ADOPTÉ à l'unanimité

29. **Délibération n°2023/048** : Personnel communal - Règlement relatif au travail à distance

ADOPTÉ à l'unanimité

30. **Délibération n°2023/049** : Personnel communal - Création et suppression d'emplois

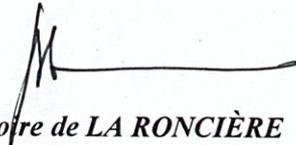
ADOPTÉ à l'unanimité

31. Compte-rendu de la délégation au Maire

PRIS ACTE

La séance est levée le 29 juin 2023 à 20h40.




Grégoire de LA RONCIÈRE
Maire de Sèvres
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine